



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 1

Date : 10 / 12 / 2015

Remplace la fiche : 28 / 11 / 2014

SHAMPOING CIRANT METALISE TOMETTES

4912

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : SHAMPOING CIRANT METALISE TOMETTES
Code du produit : 4912

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Produit pour tomettes et terres cuites.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : AVEL
Lombre
MAGNAC LAVALETTE
16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone : +33 5 45 64 74 74 (Horaire de bureau: Lundi-Vendredi 8h-15h GMT+1)

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Non classifié.

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Non classifié.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Non classifié.

Conseils de prudence

• Généraux : P102: Tenir hors de portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Non établi.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 1

Date : 10 / 12 / 2015

Remplace la fiche : 28 / 11 / 2014

SHAMPOING CIRANT METALISE TOMETTES

4912

3. Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.**Substance(s) dangereuse(s)** : Ce produit n'est pas dangereux mais contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH Ref.	Classification
2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol (Ethylidiglycol)	> 1 < 5 %	111-90-0	203-919-7	----	01-2119475105-42-XXXX	Xi; R36 ----- Eye irrit 2 _ H319
Essence de pin	> 0,1 < 1 %	8021-29-2	294-351-9	----	----	R10 Xn; R65 Xi; R36 R43 N; R50-53 ----- Asp. Tox 1 _ H304 Flam. Liq. 3 _ H226 Eye irrit 2 _ H319 Skin Sens. 1 _ H317 Aquatic Acute 1 _ H400 Aquatic Chronic 1 _ H410

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.**Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.**Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.**Ingestion** : Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes liés à l'utilisation : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Sable.**Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.**Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 1

Date : 10 / 12 / 2015

Remplace la fiche : 28 / 11 / 2014

SHAMPOING CIRANT METALISE TOMETTES

4912

5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les secouristes : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Aérer la zone.

Pour les non-secouristes : Eloigner le personnel superflu.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures techniques de protection : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Stockage - à l'abri de : Bases fortes. Acides forts. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Voir section 1.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Contrôle de l'exposition

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE

Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36

avel@avel.com

En cas d'urgence : +33 5 45 64 74 74



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n° : 1

Date : 10 / 12 / 2015

Remplace la fiche : 28 / 11 / 2014

SHAMPOING CIRANT METALISE TOMETTES

4912

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

Protection individuelle	: Eviter toute exposition inutile.
• Protection respiratoire	: Porter un masque adéquat.
• Protection des mains	: Porter des gants de protection.
• Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
• Autres	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

8.2. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Aucune donnée disponible.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique à 20 °C	: Liquide.
Couleur	: Rose
Odeur	: Parfum.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
pH	: 9
Point de fusion [°C]	: Aucune donnée disponible.
Point de décomposition [°C]	: Aucune donnée disponible.
Température critique [°C]	: Aucune donnée disponible.
Auto-ignition temperature [°C]	: Aucune donnée disponible.
inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable.
Point d'éclair [°C]	: Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition initial [°C]	: Non applicable.
Point d'ébullition final [°C]	: Non applicable.
taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur [20°C]	: Aucune donnée disponible.
densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
Densité [g/cm ³]	: 1.02 - 1.05 (20°C)
Densité relative, liquide (eau=1)	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans l'eau	: Aucune donnée disponible.
Log Pow octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.
Viscosité à 40°C [mm ² /s]	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Propriétés comburantes.	: Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Edition révisée n° : 1

Date : 10 / 12 / 2015

Remplace la fiche : 28 / 11 / 2014

SHAMPOING CIRANT METALISE TOMETTES

4912

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Non établi.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Fumées. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques : Le produit n'a pas été complètement testé. Le risque calculé a été fait conformément aux exigences de la réglementation de l'UE.

Toxicité aiguë

- Inhalation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Ingestion : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosivité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6

Edition révisée n° : 1

Date : 10 / 12 / 2015

Remplace la fiche : 28 / 11 / 2014

SHAMPOING CIRANT METALISE TOMETTES

4912

11. Informations toxicologiques (suite)

- Toxique pour la reproduction** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- danger par aspiration** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

- Informations toxicologiques** : Le produit n'a pas été complètement testé. Le risque calculé a été fait conformément aux exigences de la réglementation de l'UE.

12.2. Persistance - dégradabilité

- Persistance - dégradabilité** : Non établi.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

- Potentiel de bio-accumulation** : Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

- Mobilité dans le sol** : Non établi.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPvB

- Résultats des évaluations PBT et vPvB** : La substance/mélange ne répond pas aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du Règlement REACH.

12.6. Autres effets néfastes

- Précautions pour l'environnement** : Eviter le rejet dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Généralités** : Eviter le rejet dans l'environnement. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. Informations relatives au transport

14.1. Transport terrestre (ADR-RID)

- Information générale** : Non réglementé.
Non réglementé.

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

En cas d'urgence : +33 5 45 64 74 74



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7

Edition révisée n° : 1

Date : 10 / 12 / 2015

Remplace la fiche : 28 / 11 / 2014

SHAMPOING CIRANT METALISE TOMETTES

4912

14. Informations relatives au transport (suite)

14.2. Transport par mer (IMDG) [English only]

Information générale : Non réglementé.

14.3. Transport aérien (ICAO-IATA) [English only]

Information générale : Non réglementé.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité : S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

REACH Restrictions - Annexe XVII : Les composants de ce produit ne sont pas soumis à restrictions.

REACH Autorisation - Annexe XIV : Les composants de ce produit ne sont pas soumis à autorisation.

Phrases additionnelles : Contient : Essence de pin. Peut déclencher une réaction allergique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Elle n'a pas été effectuée.

16. Autres informations

Révision : Révision - Voir : *

Abréviations et acronymes : PBT: persistant, bioaccumulable et toxique
vPvB: très persistant et très bioaccumulableListe des phrases R pertinentes (chap. 3) : R10 : Inflammable.
R36 : Irritant pour les yeux.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.Liste du texte complet des Positions-H en section 3 : H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Sources des données utilisées : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Non classifié.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8

Edition révisée n° : 1

Date : 10 / 12 / 2015

Remplace la fiche : 28 / 11 / 2014

SHAMPOING CIRANT METALISE TOMETTES**4912**

16. Autres informations (suite)

- **Symbole(s)** : Aucun(e).
- **Phrase(s) R** : Aucun(e).
- **Phrase(s) S** : Aucun(e).
- Autres données** : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de transport provient de la fiche de données de sécurité sont conformes à la REACH (CE) N° 1907/2006.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document